

Le conseil citoyen un partenaire à part entière pour l'élaboration, le suivi et l'évaluation des projets

Mis en place dans le cadre du Contrat de Ville dans les différents quartiers prioritaires de la ville (QPV), notamment ceux de l'Eurométropole de Strasbourg, le conseil citoyen mobilise et favorise l'expression des habitants et des acteurs locaux.

Son rôle est de :

- **favoriser l'expression** des habitants et des usagers des quartiers prioritaires de la ville,
- **émittre des avis** et des contributions sur les différents projets du quartier dont celui de renouvellement urbain,
- **soutenir et valoriser** les initiatives citoyennes.

Près de chez vous

Le conseil citoyen des Quartiers ouest se réunit régulièrement depuis fin 2015. Il regroupe des habitants et des associations du quartier des Ecrivains, des Généraux, de la SNCF ainsi que ceux des secteurs de la rue de Vendenheim.

Pour en savoir plus, contactez le centre social et familial Victor-Hugo chargé de son animation au **03 88 62 14 13**.



Pour en savoir plus sur le projet de renouvellement urbain

- **André Untersinger**, chargé de la mise en œuvre du projet, est votre interlocuteur privilégié sur le quartier. N'hésitez pas à le contacter pour approfondir l'un ou l'autre point : andre.untersinger@strasbourg.eu



Rencontre avec Mehdi Tnatni

Coordinateur du conseil citoyen
des Quartiers ouest

À quoi sert le conseil citoyen ?

Le conseil citoyen contribue à toutes les étapes de l'élaboration des projets du Contrat de Ville au même titre que l'ensemble des acteurs institutionnels mobilisés. Nous donnerons notre avis sur le programme d'actions avant que le projet de renouvellement urbain ne soit définitivement contractualisé.

De combien de personnes est-il composé ?

Nous étions au départ 25 et il reste un noyau de 15 personnes très motivées. C'est un résultat encourageant par rapport à la moyenne nationale.

Quel est le mode de fonctionnement du conseil citoyen ?

Nous tenons une réunion plénière par mois et nous nous retrouvons en commissions thématiques pour travailler sur la cohésion sociale, le cadre de vie et le renouvellement urbain, l'emploi et l'insertion ainsi que la communication. Le nombre de rencontres est important, d'où l'intérêt d'ouvrir à un moment donné le conseil à de nouveaux membres.

Quels sont vos projets pour 2017 ?

Le conseil prépare une réunion publique pour le mois de mars. Elle portera sur le renouvellement urbain. Ce sera l'occasion d'apporter des réponses aux nombreuses questions des habitants.

Comment devenir membre du conseil citoyen ?

Quelques membres voudraient élargir à leurs amis ou voisins. Le conseil doit en décider en 2017.

Journal du renouvellement urbain des QUARTIERS OUEST Bischheim et Schiltigheim



Dans le cadre du Contrat de ville et de la mise en place des conseils citoyens, plus d'une centaine d'habitants et de représentants d'associations se sont retrouvés au gymnase Lamartine le 1^{er} juillet 2015 pour identifier des pistes de travail pour l'avenir des Quartiers ouest.

édito N° 1 - janvier 2017

L'Eurométropole de Strasbourg est engagée depuis 2000 en faveur des quartiers qui présentent les plus grands signes d'inégalités sociales et de dégradations urbaines. Dans le cadre d'un premier programme de rénovation urbaine (2005-2015), de nombreux investissements ont été réalisés pour transformer durablement les quartiers de HautePierre, de Cronembourg, de la Meinau, du Neuhof à Strasbourg et des Hirondelles à Lingolsheim.

Avec la signature du Contrat de Ville, ces quartiers ont à nouveau été identifiés comme prioritaires et bénéficieront du Nouveau programme national de renouvellement urbain (2015-2025) pour poursuivre leur rénovation.

Trois autres quartiers ont également été retenus par l'État - l'Elsau à Strasbourg, Libermann à Illkirch-Graffenstaden et le quartier prioritaire de la ville Quartiers ouest, situé sur nos deux communes de Bischheim et Schiltigheim. Ce dernier rassemble les habitants des quartiers des Ecrivains, des Généraux, de la SNCF ainsi que ceux des secteurs de la rue de Vendenheim. Avec ce

nouveau programme, des actions y seront menées en faveur de l'égalité sociale et urbaine, du cadre de vie et du développement économique. Nous nous en réjouissons. Sur les Quartiers ouest, ce programme s'appuiera sur le dynamisme associatif et l'opportunité que représentent l'aménagement de ses friches, la proximité de la gare TER...

Ce premier numéro du Journal du renouvellement urbain des Quartiers ouest est l'occasion de vous informer et d'affirmer notre volonté de vous associer au devenir de ces quartiers. Nous vous souhaitons une bonne lecture.



Mathieu CAHN
Vice-président en charge
du renouvellement urbain



Jean-Louis HOERLÉ
Maire de Bischheim



Jean-Marie KUTNER
Maire de Schiltigheim

Les partenaires de l'Eurométropole de Strasbourg, de Bischheim et de Schiltigheim pour le projet de renouvellement urbain des Quartiers ouest :



Strasbourg Eurométropole
1 parc de l'Étoile - 67076 STRASBOURG CEDEX
Tél. : +33 (0) 3 68 33 26 58 - www.strasbourg.eu



Quel projet de renouvellement urbain pour les Quartiers ouest ?

Les Quartiers ouest bénéficient du Nouveau programme national de renouvellement urbain qui s'inscrit dans le cadre du Contrat de Ville dont les trois finalités sont le **développement économique et l'emploi, la cohésion sociale et le cadre de vie.**

Ce programme va s'échelonner dans le temps et permettra, d'ici 2025, de réaliser de nombreuses modifications pour rendre ce territoire plus attractif, tout en améliorant la qualité de vie de ses habitants. Les actions menées, parce qu'elles touchent tous les domaines qui font le quotidien des habitants, témoignent d'une volonté partagée entre l'État, l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU), l'Eurométropole de Strasbourg, les villes de Bischheim et de Schiltigheim, le Conseil Départemental, la Région et le bailleur social Opus 67 en lien avec des habitants impliqués pour conduire à terme ce projet.

Quels leviers d'actions ?

1 Développer la qualité de l'habitat

Avec le logement se joue l'insertion de chacun dans la ville, la possibilité d'habiter des logements adaptés à ses besoins - situation et composition familiale, niveau de ressources, âges de la vie...

Le renouvellement urbain permettra alors de répondre à deux objectifs.

- **Réhabiliter un certain nombre de logements** pour améliorer leur confort et réduire les charges. Les bâtiments seront ainsi correctement isolés tandis que les parties communes et les entrées d'immeubles seront valorisées et sécurisées.



- **Construire, reloger puis démolir** les anciens bâtiments pour proposer des logements neufs de qualité, en accession à la propriété ou en location libre.

2 Ouvrir le quartier sur son environnement

- **Profiter de la proximité de la gare SNCF de Bischheim**
La gare permet de se rendre aussi bien à la gare de Strasbourg qu'à la station terminus "Hoenheim gare" de la ligne B du tramway en 3 mn. Dans le cadre du projet, des accès plus directs à la gare de Bischheim seront aménagés avec notamment la création de cheminements piétons et cyclistes.

NOUVEAU

En train avec son Badgéo, c'est possible depuis le 11 décembre !

Grâce à ce dispositif, les habitants de l'Eurométropole âgés de plus de 19 ans et titulaires d'une carte Badgéo peuvent monter dans un TER à partir de l'une des 13 gares de l'agglomération strasbourgeoise, emprunter le réseau CTS et redescendre dans l'une des douze autres gares.



- **Reconvertir les friches industrielles**
Le projet prévoit la construction de nouveaux logements, la valorisation des espaces verts existants avec notamment la création d'un parc, l'aménagement d'espaces publics et des cheminements piétons qui s'ouvriront sur les équipements situés à proximité (stade Romens, centre nautique, salle des fêtes).



3 Repenser l'espace public

Les espaces extérieurs situés en pied d'immeubles seront réaménagés pour un usage de meilleure qualité. Les espaces verts seront valorisés. Le stationnement et la gestion des déchets seront réorganisés.



4 Créer une dynamique en faveur de l'emploi



L'objectif, au travers de ce projet, est d'accompagner les habitants dans leur parcours vers l'emploi, en partenariat avec les acteurs associatifs et institutionnels.

Quelle durée ?

Le projet s'articule autour de 5 grandes étapes et s'inscrit dans la durée.

2015

Mise en place du conseil citoyen

1^{ère} étape de concertation
pour identifier des pistes de travail.

sept. 2016 à déc. 2017

Études préalables

pour affiner le diagnostic et construire un projet de territoire.

été 2017

Avis du conseil citoyen

Validation par les partenaires d'un projet collectivement partagé

décembre 2017

Contractualisation du programme d'actions

signature d'une convention par tous les partenaires engageant leur financement.

2018 à 2025

Démarrage des actions